

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1547 - page 4909

78 - Yvelines

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture des Yvelines.

LES ENFANTS D'ABORD, ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES INDEPENDANTS DE GUYANCOURT.

Objet : représenter les parents d'élèves et agir en leur nom sur le plan local en toute indépendance, neutralité (politique, syndicale) et laïcité ; veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école et des élèves ; proposer, organiser et animer des activités à l'intention des élèves et de leur famille destinées à promouvoir l'éveil des enfants et à soutenir l'action éducative des enseignants sans se substituer au rôle pédagogique de ceux-ci ; aider les parents pour ce qui concerne la vie scolaire de leurs enfants, en les informant sur le fonctionnement et l'évolution du système éducatif et en leur proposant des services liés à la scolarité de leurs enfants (bourses aux livres, sondage, concours, etc.).

Siège social : appart 18, 1, rue Ernest Lavisse, 78280 Guyancourt.

Date de la déclaration : 24 septembre 2014.